CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E207868** **VALABLE JUSQU'AU** **02/12/2027**

ÉDITÉ LE **29/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2024
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 19/10/2026
Capital : 100

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Lille Metropole

Siret : **932 399 173 00016**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 159252659 M - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 159252659 M - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **MERVEILLE ECO**

40 RUE DES ANGES
59200 TOURCOING

Téléphone : 07 86 62 99 17 **Fax :**
Portable : 07 86 62 99 17

Site Internet : www.merveille-eco.fr
E-mail : merveille.eco@gmail.com

Responsabilité légale :
MERVEILLE SEBASTIEN GÉRANT

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	03/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	03/12/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	03/12/2025
o Ventilation mécanique	03/12/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	03/12/2025
o Fenêtres de toit	03/12/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	03/12/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	03/12/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	03/12/2025
o Isolation des combles perdus	03/12/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	03/12/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/10/2026 11:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.